

NOTICE D'INFORMATION DONNEES PERSONNELLES

FRANCE 2030 - AIDES A L'INNOVATION "BOTTOM-UP"

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

La gestion du dispositif d'aide "France 2030 - Aides à l'innovation "Bottom-up" nécessite un traitement de données personnelles par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

1 OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES

1.1 FINALITES

Le traitement des données a pour objet principal la gestion des demandes d'aide. Il permet à la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- De participer à la gestion de l'attribution de l'aide : enregistrement du dépôt de votre demande, instruction, décision, conventionnement, paiement de l'aide, contrôle du respect des obligations prévues dans la convention d'attribution de l'aide*
- De réaliser une veille et une base de données régionales : afin de connaître et suivre le tissu économique de la Région et de constituer des éléments statistiques*
- D'évaluer ce dispositif*
- De communiquer sur les activités de la Région relevant de sa compétence**
- D'envoyer des invitations à des événements organisés ou soutenus par la Région **

1.2 BASE LEGALE

* **Article n° 6.1. (e)** du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679). Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le responsable de traitement.

** **Article n° 6.1. (a)** du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679). Ce traitement est réalisé sur la base de votre consentement, que vous pouvez retirer à tout moment.

2 DONNEES TRAITEES

2.1 CATEGORIES DE DONNEES TRAITEES

Les données traitées peuvent être relatives aux catégories suivantes :

- Données d'identification
- Documents officiels
- Vie professionnelle

2.2 SOURCE DES DONNEES

Les données ont été transmises par la structure qui sollicite le présent dispositif d'aide.

2.3 CARACTERE OBLIGATOIRE DU RECUEIL DES DONNEES

Ce traitement prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande. En cas de non-fourniture des données à renseigner obligatoirement, la Région ne sera pas en mesure de traiter votre demande.

2.4 PRISE DE DECISION AUTOMATISEE

Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).

3 PERSONNES CONCERNEES

Le traitement de données concerne :

- Les contacts au sein d'une entité juridique
- Les représentants légaux (personne morale)
- Les structures intermédiaires autorisées par le demandeur / bénéficiaire
- Les agents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Les prestataires mandatés

4 DESTINATAIRES DES DONNEES

4.1 CATEGORIES DE DESTINATAIRES DES DONNEES

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les agents autorisés de la Région
- Les personnels autorisés des sous-traitants de la Région

4.2 TRANSFERTS DES DONNEES HORS UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

5 DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les données personnelles recueillies sont conservées pendant toute la durée de vie du dossier de demande et de l'accompagnement. A l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine.

Les données de contact des représentants ayant consenti à l'envoi d'informations de la part de la Région sont conservées jusqu'au retrait de leur consentement.

6 SECURITE

Les mesures de sécurité mises en œuvre conformément à nos obligations portent notamment sur :

- Le transport, la communication et le stockage des données sécurisés
- L'habilitation et l'exploitation des données
- Les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et services de traitement

7 VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier et, sous certaines conditions, les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que, pour les données recueillies sur la base du consentement, la possibilité de demander la portabilité de celles-ci.

7.1 EXERCER SES DROITS

Vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

Par courrier : Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction du Développement Economique - Service Entreprises
A l'attention du référent RGPD
59 boulevard Léon Jouhaux CS90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2

Par courriel : rgpd.direco@auvergnerhonealpes.fr

7.2 COORDONNEES DU DPO

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter son Délégué à la Protection des Données (DPO). Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité :

Par courrier : Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction des affaires juridiques
A l'attention du Délégué à la Protection des Données (DPO)
1 esplanade François Mitterrand - CS20033
69269 Lyon Cedex 2

Par courriel : dpo@auvergnerhonealpes.fr

7.3 RECLAMATION (PLAINTÉ) AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) en ligne à la CNIL ou par voie postale.